

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Agence de l'efficacité énergétique attribue la certification Novoclimat à deux projets immobiliers de la Fédération Coop-Habitat Estrie à Sherbrooke

Québec, le 24 novembre 2006. – L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec est heureuse et fière d'avoir attribué la certification Novoclimat à deux projets immobiliers de Sherbrooke réalisés par la Fédération Coop-Habitat Estrie : Estudiantine et la Coopérative d'habitation Desormeaux et de remettre à la Fédération une plaque commémorative pour chaque projet.

Estudiantine est un ensemble immobilier de 29 appartements réservés aux étudiants de l'Université de Sherbrooke. L'immeuble a d'ailleurs reçu sa certification et été inauguré à Sherbrooke en août dernier. En inscrivant le projet au concept Novoclimat, les membres de la Fédération ont choisi de faire leur part pour le développement durable et, par la même occasion, d'offrir aux jeunes résidents de l'immeuble un environnement sain. La certification Novoclimat garantit des bâtiments de qualité, dotés d'une isolation supérieure confirmée par des tests d'infiltrométrie rigoureux. De plus, la ventilation de chaque appartement est assurée par un système de ventilation composé d'un ventilateur récupérateur de chaleur qui procure de l'air frais en tout temps. Ce projet est le résultat de la rénovation d'un bâtiment déjà existant, dont il fallait conserver la façade en raison de sa valeur patrimoniale, et de nouvelles constructions.

Le second projet, la Coopérative d'habitation Desormeaux, a été certifié Novoclimat en octobre 2006 et il est constitué de quatre bâtiments qui regroupent 36 appartements coopératifs destinés aux membres de la coopérative. En obtenant la certification Novoclimat de l'Agence de l'efficacité énergétique, l'ensemble immobilier permet une économie d'énergie de même qu'un environnement de vie sain et confortable. Lors de sa réalisation, la Fédération Coop-Habitat Estrie a pu compter sur le soutien de l'Agence de l'efficacité énergétique.

Novoclimat : confort, santé, économies

Développé en 1999 par l'Agence de l'efficacité énergétique, le concept Novoclimat, instauré dans une perspective d'économie d'énergie et de développement durable, s'adresse aussi, depuis 2004, aux promoteurs d'immeubles d'habitation de sept étages et moins.

En effet, les immeubles certifiés Novoclimat contribuent à économiser en moyenne et de façon récurrente 20 % sur les coûts d'énergie des occupants, tout en leur offrant un confort accru et une meilleure qualité de l'air intérieur. D'ailleurs, la demande des consommateurs pour ce type d'habitation est en croissance constante.

Les promoteurs et les entrepreneurs bénéficient sans frais d'un soutien technique personnalisé dès la préparation des plans et devis en passant par le suivi de chantier et l'inspection des bâtiments, jusqu'à leur certification par l'Agence de l'efficacité énergétique. Pour leur part, Hydro-Québec et le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro appuient le concept Novoclimat en accordant aux promoteurs une aide financière selon la source d'énergie principale de l'immeuble.

Depuis la mise sur pied de Novoclimat, de plus en plus de promoteurs immobiliers adhèrent au concept, ce qui démontre bien une préoccupation environnementale croissante du milieu de la construction et un souci d'offrir des logements plus confortables aux occupants.

Source : Martin Cardinal
Conseiller en communication marketing
Agence de l'efficacité énergétique
Tél. : (418) 627-6379, poste 8036

